

RÉUNION DU 15 JANVIER 2007

Sous la présidence de M. Norbert GAINVILLE, Maire
Absents : Mme GILLE (excusée) Mr JEANDIN

ACQUISITION D'UN VEHICULE POUR L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE : DEMANDE DE SUBVENTION

La camionnette de marque Renault, acquise en 1988, présente des signes de vétusté. Il apparaît nécessaire de prévoir le remplacement de ce véhicule affecté au service technique pour l'entretien de la voirie.

Une demande de subvention sera adressée au Conseil Général pour l'acquisition d'un nouveau fourgon.

Le devis correspondant, établi par la Sté Nouvelle des Ets Leprince 24 avenue Normandie Sussex 76885 DIEPPE, s'élève à :

H.T	13 162,54 €
T.T.C	15 742,40 €

CDC DES TROIS RIVIERES : CONVENTION RELATIVE A L'ENTRETIEN ET AU FONCTIONNEMENT DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE

Une nouvelle convention entre la Communauté de Communes des 3 Rivières et la Commune de Val de Saône relative à l'entretien et au fonctionnement de la piscine intercommunale de Val de Saône, précise les conditions de mise à disposition du personnel communal à la CDC.

ETUDE OBLIGATOIRE DE RECENSEMENT DES INDICES DE CAVITES ET RISQUES SOUTERRAINS

La procédure de révision du plan d'occupation des sols prescrite le 2 février 1999 n'a pas abouti, compte tenu des nouvelles dispositions de la loi SRU. Désormais l'étude de recensement des indices de cavités et risques souterrains par un cabinet compétent, est obligatoire. Le lancement des consultations en vue du recrutement du Cabinet d'Ingénierie est décidé.

PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE RESERVE FONCIERE

La propriété communale cadastrée sous le n° AE 8 - 198 - 199 est actuellement louée et ce jusqu'au 25 décembre 2008. Dans le cadre d'un futur projet d'aménagement, il est nécessaire de procéder à l'établissement d'un levé topographique du terrain par un géomètre.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES : NOUVEAU CONTRAT ENFANCE

Le nouveau contrat Enfance Jeunesse se substitue aux Contrats Enfance et Contrat Temps Libre. Il est effectif à compter du 1er janvier 2006, pour une durée de 4 ans.

CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI : DUREE HEBDOMADAIRE

Actuellement, un contrat d'accompagnement dans l'Emploi fait l'objet d'une convention avec l'État depuis le 1er août 2006 jusqu'au 31 janvier 2007. La durée hebdomadaire du contrat est de 20 heures par semaine.

Elle est portée à 35 heures du 1er février 2007 au 31 janvier 2008.

TARIFS : SORTIE CINEMA

Le Conseil Municipal décide de fixer le tarif de la sortie cinéma du mois de janvier 2007 à :

2,50 € pour les enfants de Val de Saône
4,00 € pour les enfants du SIVOS

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LES GENETS : OPERATIONS DE FIN D'EXERCICE DECISION MODIFICATIVE N°3

Les crédits ouverts au budget primitif de l'année 2006 sont modifiés pour permettre l'enregistrement des opérations de fin d'exercice.

Les crédits ouverts au budget primitif sont :

	D	R
<u>Section de fonctionnement</u>	61 871,00	61 871,00
<u>Section d'investissement</u>	59 035,00	59 035,00

ESPACE JEUNES : ADHESION

Le projet de fonctionnement de l'espace jeunes a été adopté par délibération en date du 12 septembre 2005.

Ce projet définit notamment les modalités d'adhésion et les tarifs.

À la suite du départ de l'animateur et dans l'attente du recrutement de son remplaçant, l'accueil des jeunes n'a pas été assuré en fin d'année.

L'adhésion pour un an se fera désormais, du 1er janvier au 31 décembre 2007. La cotisation annuelle reste fixée à 5,00 €.